



CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

CONCHES-EN-OUCHE SECTEUR NORD / BUREY / SAINT ELIER



COLLECTE SÉLECTIVE



TOUS les flacons et bouteilles en plastique vides



TOUS les cartons et briques vides



TOUS les pots, barquettes et films plastiques



TOUS les emballages en métal vides



TOUS les papiers et petits cartons



Les bons réflexes de tri pour un recyclage optimisé des emballages

- Jetés directement dans le bac jaune (pas de sacs poubelle opaque/ noir)
- Pas de vêtements ni de chaussures
- Bien vidés et non lavés
- Non imbriqués

TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT !



COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

- Conditionnement en sac poubelle déposé dans le bac
- Pas de verre et d'emballages recyclables
- Pas de déchets verts, encombrants ou déchets électriques



POUR LES AUTRES DÉCHETS, PENSEZ DÉCHETERIE !

DÉCHETERIE DE CONCHES
(accès contrôlé)

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
HIVER Du 1 ^{er} novembre au 14 mars	9h-12h 13h30-16h30	FERMÉ	9h-12h 13h30-16h30	13h30-16h30	9h-12h 13h30-16h30
ÉTÉ Du 15 mars au 30 octobre	9h-12h 13h30 17h30	FERMÉ	9h-12h 13h30 17h30	13h30-17h30	9h-12h 13h30 17h30



COLLECTE DES DÉCHETS ORGANIQUES

- En vrac dans un point de collecte de déchets organiques ou composteurs
- Mettre dans les composteurs : fruits, légumes, épluchures, coquilles d'œufs
- Mettre dans les points de collecte de déchets organiques tout ce qui va au compost ET restes de repas, fromages, pains, pâtisseries, restes de poissons, viandes, café, thé, pâtes et céréales

JE TROUVE MON POINT DE COLLECTE DE DÉCHETS ORGANIQUES



• Pour faciliter vos dépôts, des bioréceptacles sont disponibles gratuitement au bureau des services techniques de la Communauté de Communes.

• Composteurs en vente à 15€ au bureau des services techniques de la Communauté de Communes.

Informations et contact

Service technique de la Communauté de Communes du Pays de Conches
Impasse de l'Hôtel de ville,
27 190 CONCHES-EN-OUCHE
Tél. : 02 32 30 04 54
www.paysdeconches.fr



CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

CONCHES-EN-OUCHE SECTEUR NORD / BUREY / SAINT ELIER

JANVIER

Ordures ménagères :
Mardi 6
Mardi 20

Tri sélectif :
Mercredi 7
Mercredi 21

FÉVRIER

Ordures ménagères :
Mardi 3
Mardi 17

Tri sélectif :
Mercredi 4
Mercredi 18

MARS

Ordures ménagères :
Mardi 3
Mardi 17
Mardi 31

Tri sélectif :
Mercredi 4
Mercredi 18

AVRIL

Ordures ménagères :
Mardi 14
Mardi 28

Tri sélectif :
Mercredi 1
Mercredi 15
Mercredi 29

MAI

Ordures ménagères :
Mardi 12
Mercredi 27

Tri sélectif :
Mercredi 13
Jeudi 28

JUIN

Ordures ménagères :
Mardi 9
Mardi 23

Tri sélectif :
Mercredi 10
Mercredi 24

JUILLET

Ordures ménagères :
Mardi 7
Mardi 21

Tri sélectif :
Mercredi 8
Mercredi 22

AOÛT

Ordures ménagères :
Mardi 4
Mardi 18

Tri sélectif :
Mercredi 5
Mercredi 19

SEPTEMBRE

Ordures ménagères :
Mardi 1
Mardi 15
Mardi 29

Tri sélectif :
Mercredi 2
Mercredi 16
Mercredi 30

OCTOBRE

Ordures ménagères :
Mardi 13
Mardi 27

Tri sélectif :
Mercredi 14
Mercredi 28

NOVEMBRE

Ordures ménagères :
Mardi 10
Mardi 24

Tri sélectif :
Jeudi 12
Mercredi 25

DÉCEMBRE

Ordures ménagères :
Mardi 8
Mardi 22

Tri sélectif :
Mercredi 9
Mercredi 23



LES GESTES INCONTOURNABLES

- Pas de dépôt hors du bac
- Bac sorti la veille au soir de la collecte
- Bac présenté en bord de voie, poignée vers la route